



DECLARATION D'AFFECTATION DU PATRIMOINE (EIRL)

FORMULAIRES :

- [Cerfa P2P4 Micro entrepreneur](#) → 2 exemplaires signés en original. [Voir la Notice](#).

PIECES JUSTIFICATIVES :

- 1 [exemplaire de la déclaration d'affectation du patrimoine](#) comprenant un état descriptif des biens affectés.
- En cas d'affectation d'un bien immobilier : 1 exemplaire de l'acte notarié + 1 exemplaire du justificatif de la publicité au bureau des hypothèques + 1 exemplaire de l'état descriptif de division si le bien immobilier n'est pas affecté en totalité.
- En cas d'affectation d'un bien (y compris immobilier – hors liquidités) dont la valeur est supérieure à 30 000 € : 1 exemplaire du rapport d'évaluation établi par un commissaire aux comptes, un expert-comptable, une association de gestion et de comptabilité ou un notaire¹.
- En cas d'affectation d'un bien commun : 1 exemplaire de l'accord exprès et de l'information préalable du conjoint commun en biens.
- En cas d'affectation d'un bien indivis : 1 exemplaire de l'accord exprès et de l'information préalable des coindivisaires.
- 1 [pouvoir](#) en original, si le signataire de la formalité n'est pas l'exploitant

Créer / Modifier / Radier votre entreprise en moins d'une heure avec un conseiller CCI

